

Politique et actions en faveur de la biodiversité à l'échelle d'une commune de moins 1000 habitants :

l'exemple de Saints en Puisaye.

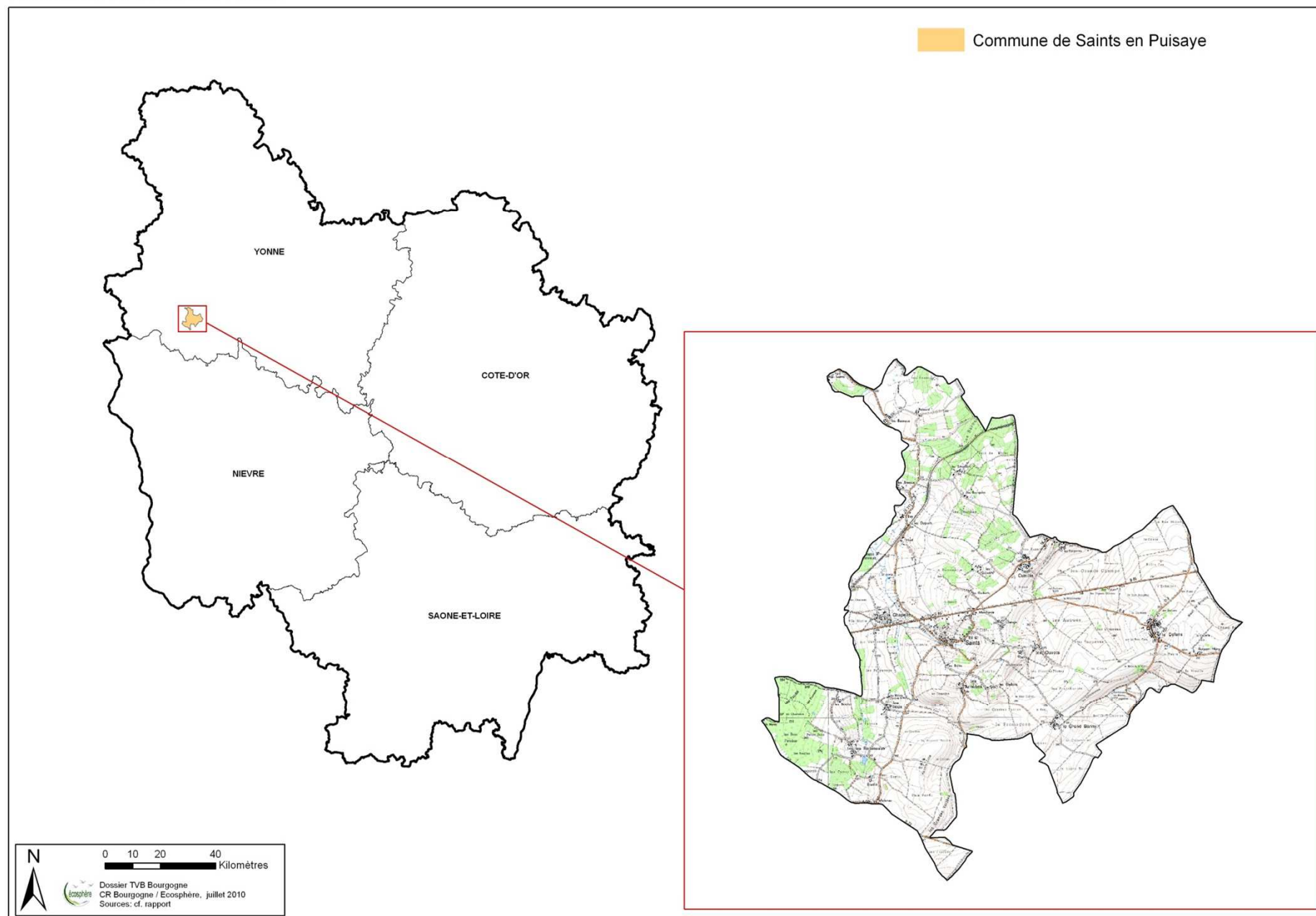
(plus de 80 % des communes bourguignonnes ont moins de 1000 habitants)

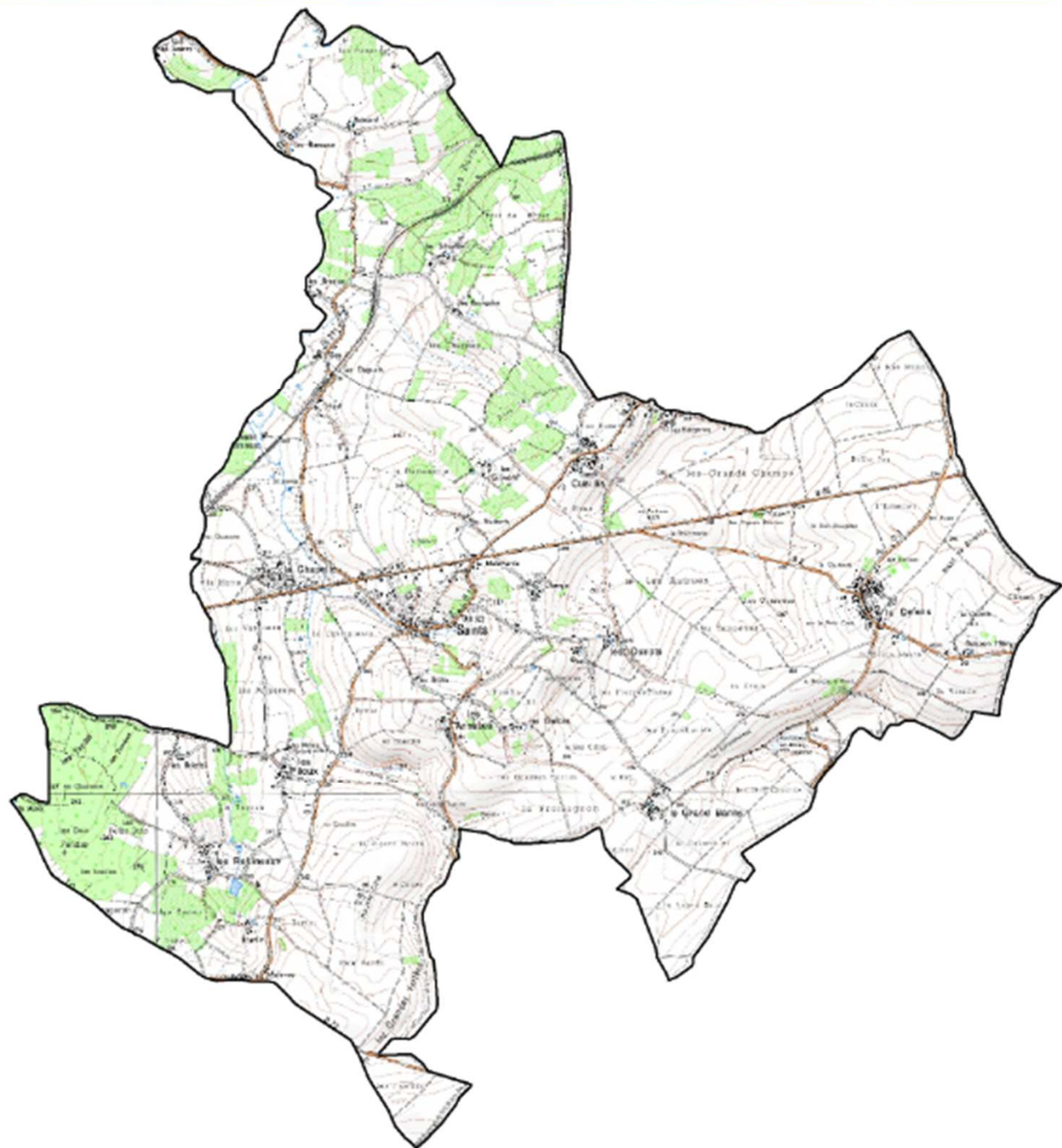
Intervention de JEAN MASSE

19 avril 2011

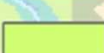
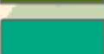
Nature en ville et qualité de vie

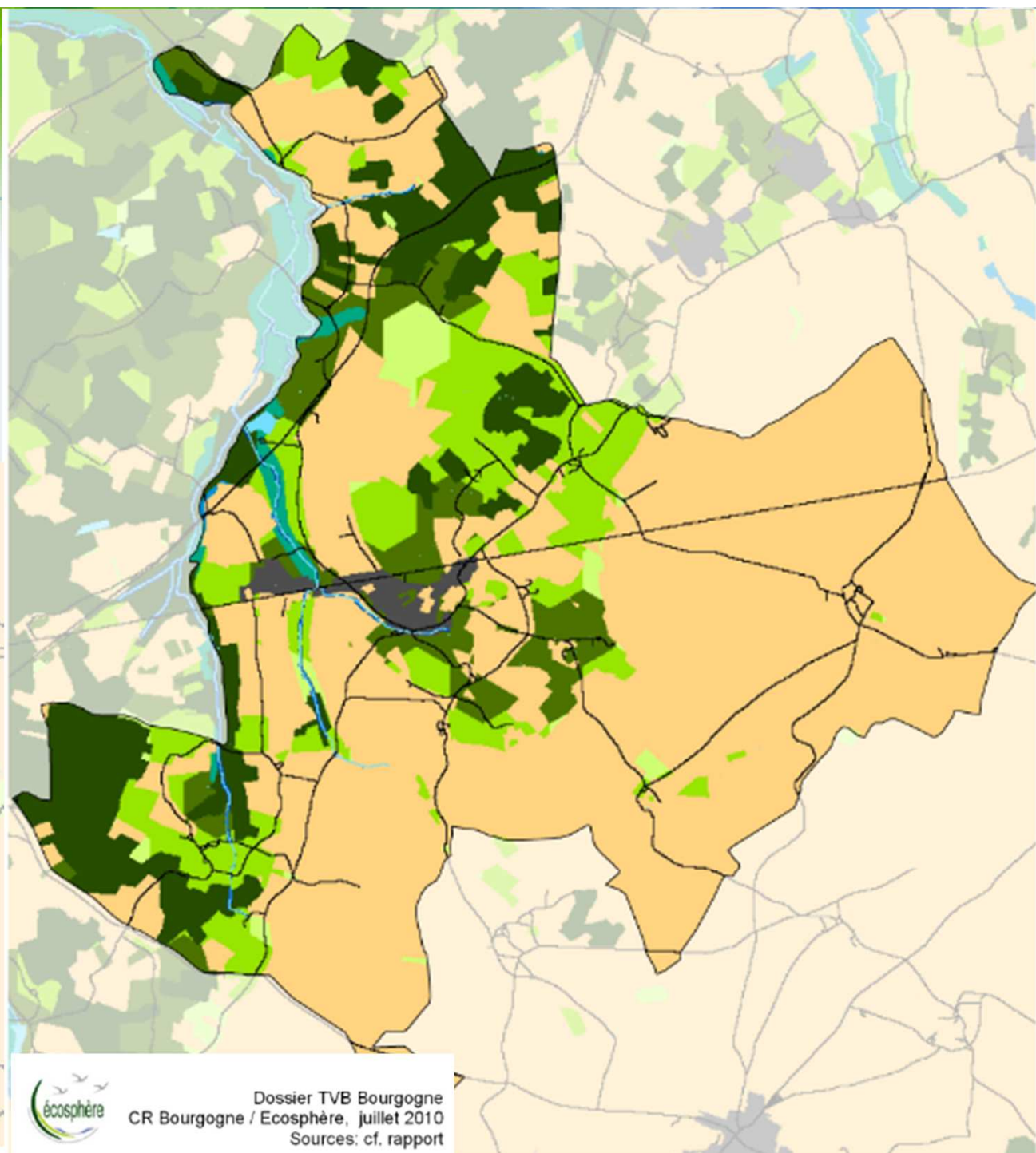
Localisation du zoom dans l'Yonne

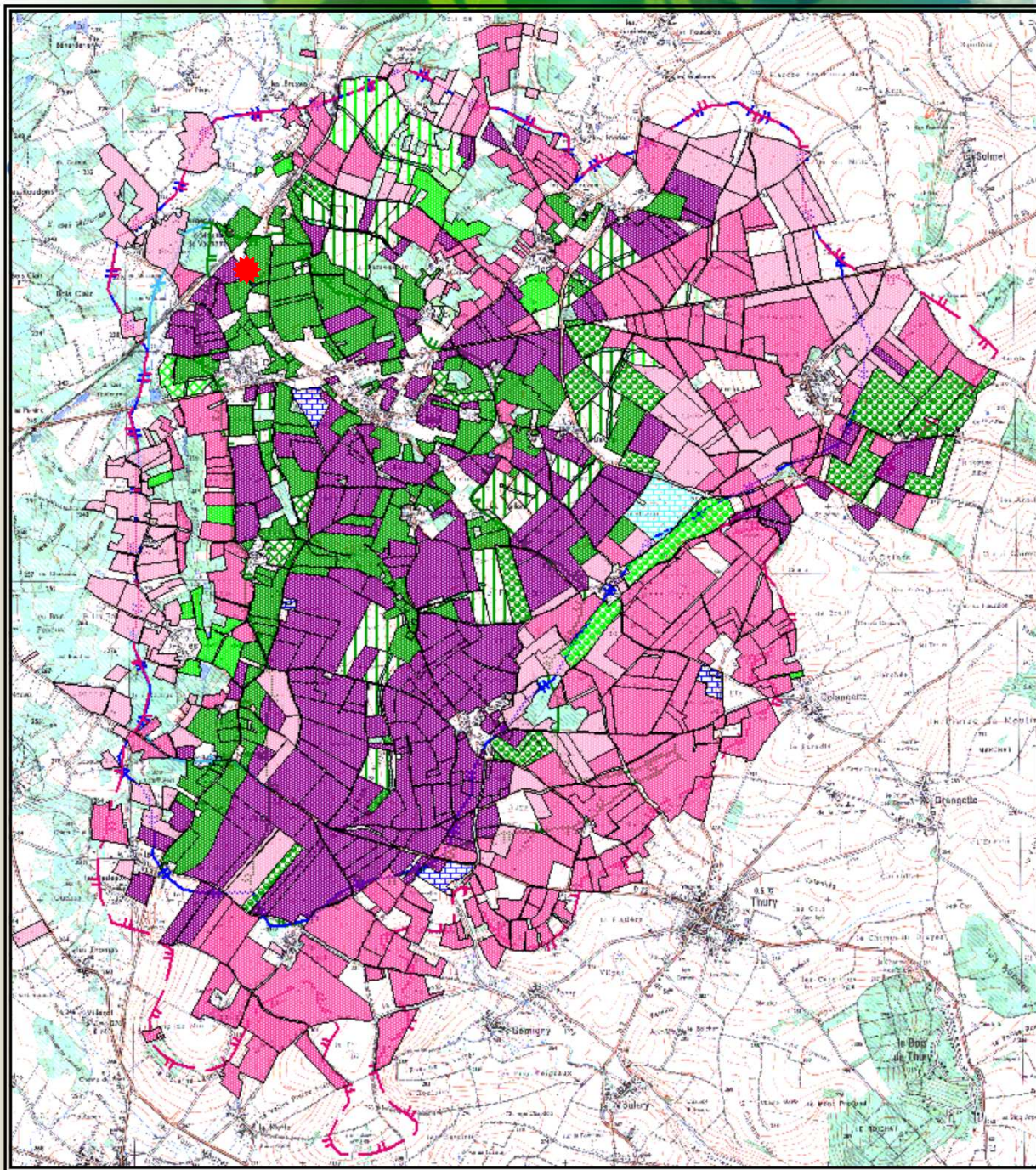




Occupation du sol

-  Cours d'eau et plan d'eau
-  Zone humide
-  Bois humide
-  Bocage très lâche
-  Bocage lâche
-  Bocage dense
-  Bocage humide
-  Forêt de feuillus et mélangée
-  Culture
-  Zone urbanisée
-  Réseau routier et ferré





Rappel de 2004

Surfaces herbe à :

- maintenir : 200 ha
- remettre en herbe (totale ou partielle) : 168 ha

Surfaces en cultures

● Captage

La source captée d'eau potable du Gondard à Saints



SAINTS-EN-PUISAYE : UNE IMPLICATION LOCALE FORTE POUR LA RECONQUETE DU CAPTAGE

**La commune, à l'intersection de
deux régions naturelles**

**Fortes teneurs en
nitrates chroniques et turbidité**

**Le captage, une source à faible débit
mais stratégique pour le secteur**

**Des systèmes agricoles variés
malgré une dominante de
systèmes céréaliers**

**Une implication forte des élus pour
mobiliser des compétences**

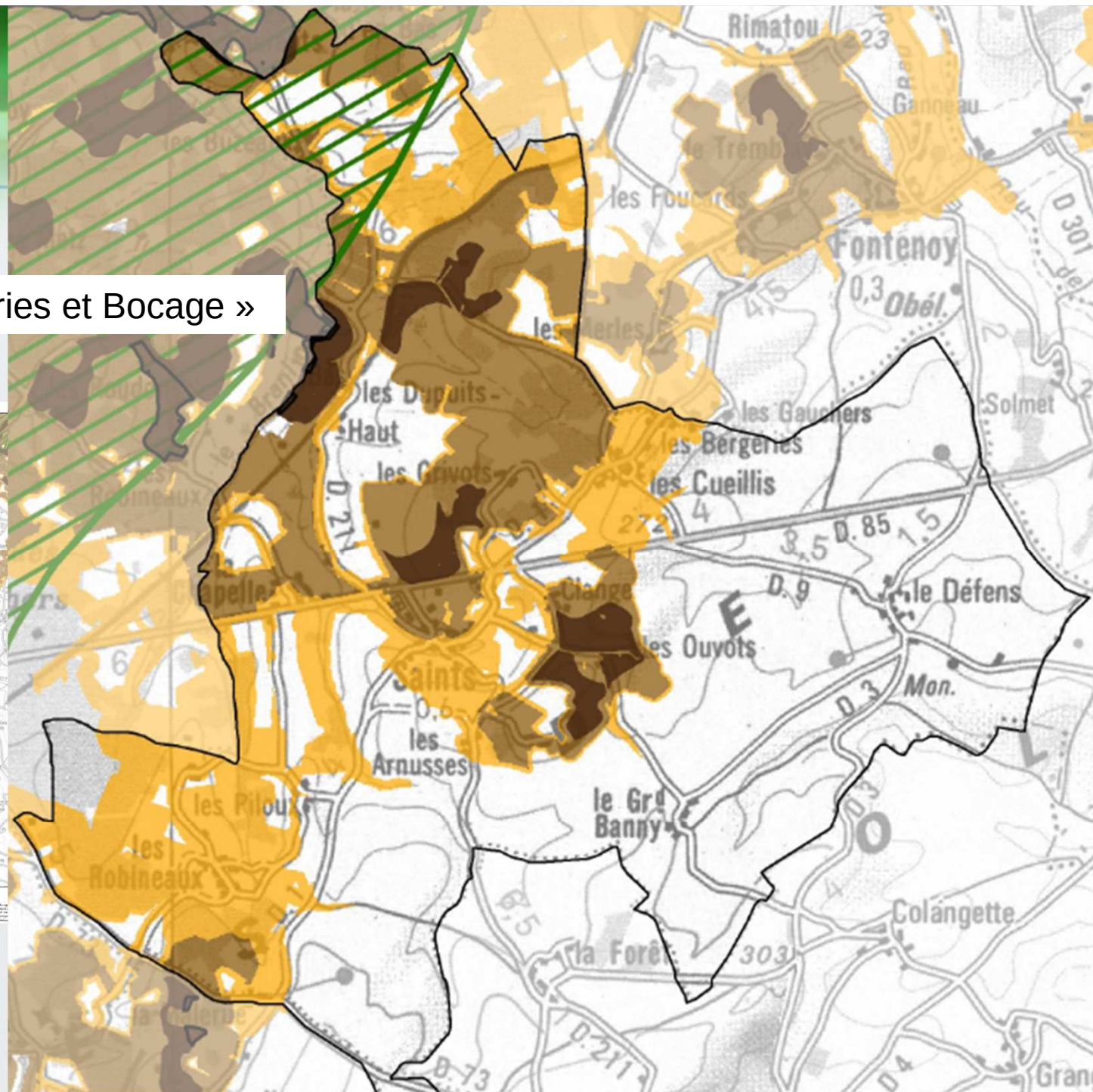
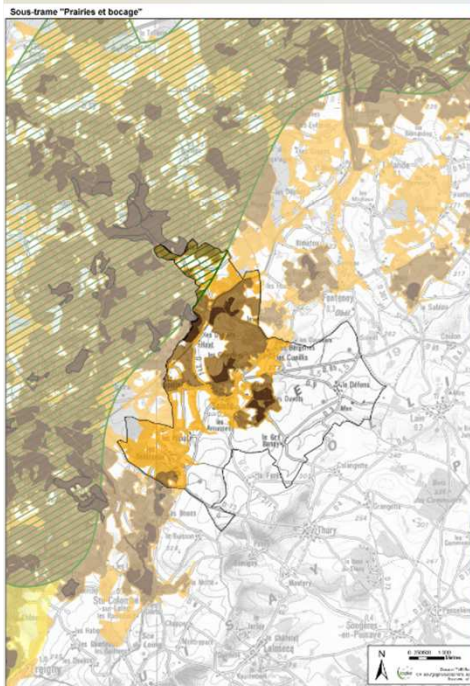
Les facteurs de réussite

Les difficultés rencontrées

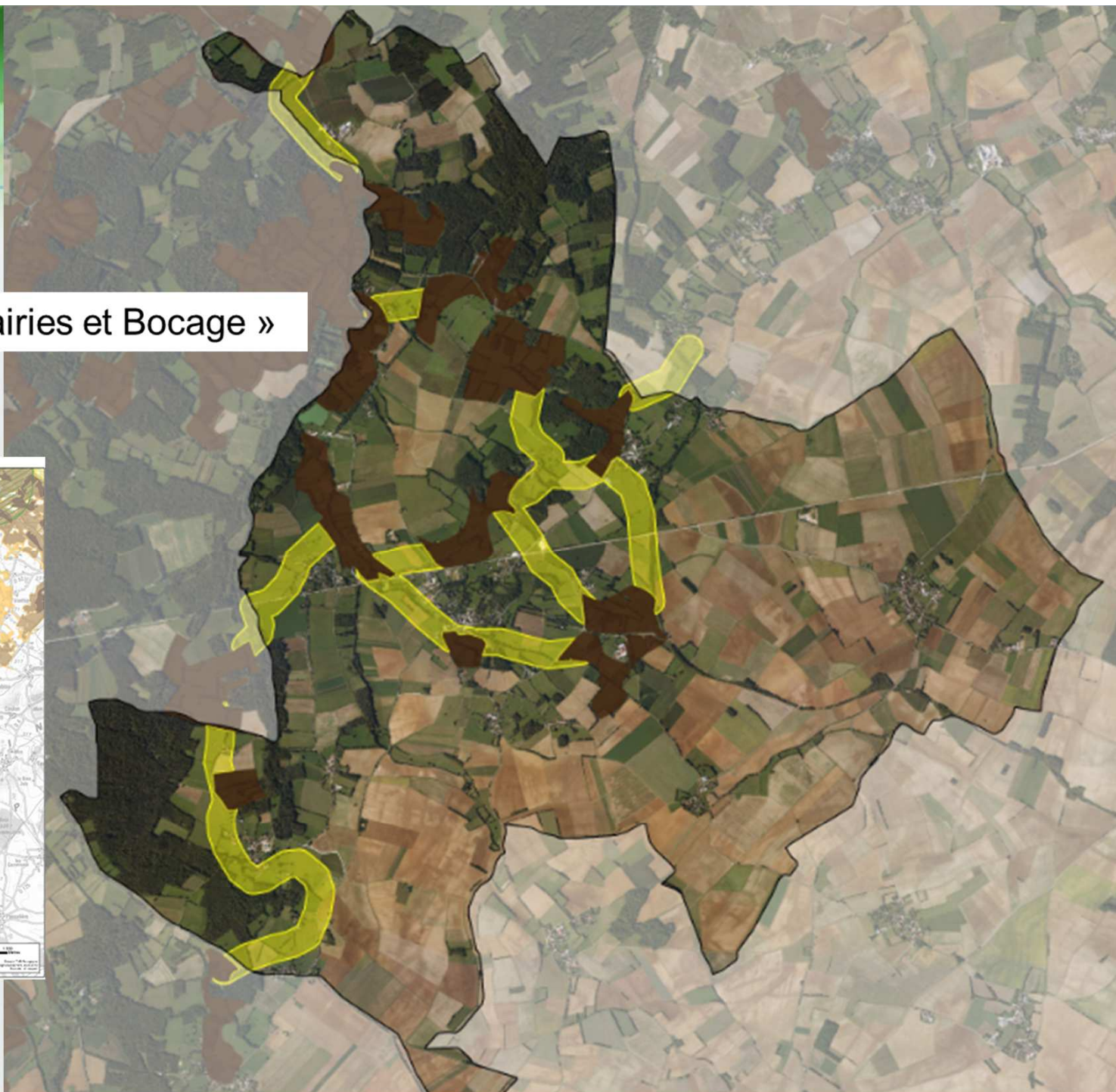
Suivi, perspectives et contraintes

- Jugement de l'efficacité des mesures : Bilans intermédiaires : résultats 5 campagnes sont encourageants.
- Suivi des indicateurs, notamment du Nitrate à la source.
- Poursuite des actions de protection préventive : convention 2007 - 2013 (objectif 2015 : stabiliser le nitrate à moins de 35mg/L)
- Acquisition foncière : avec l'Agence de l'Eau : 27ha avec un bail environnemental : installation d'un jeune agriculteur
- diagnostic et priorités d'actions
- Sensibilisation collectivité/Particulier, formation Désherbage alternatif, arrêté municipal
- Inciter de nouvelles reconversion en AB ou à l'agriculture intégrée
- 300 Ha en Bio en 2009, 600 Ha en 2012
- Contrat global sur Loing Amont, protection des captages

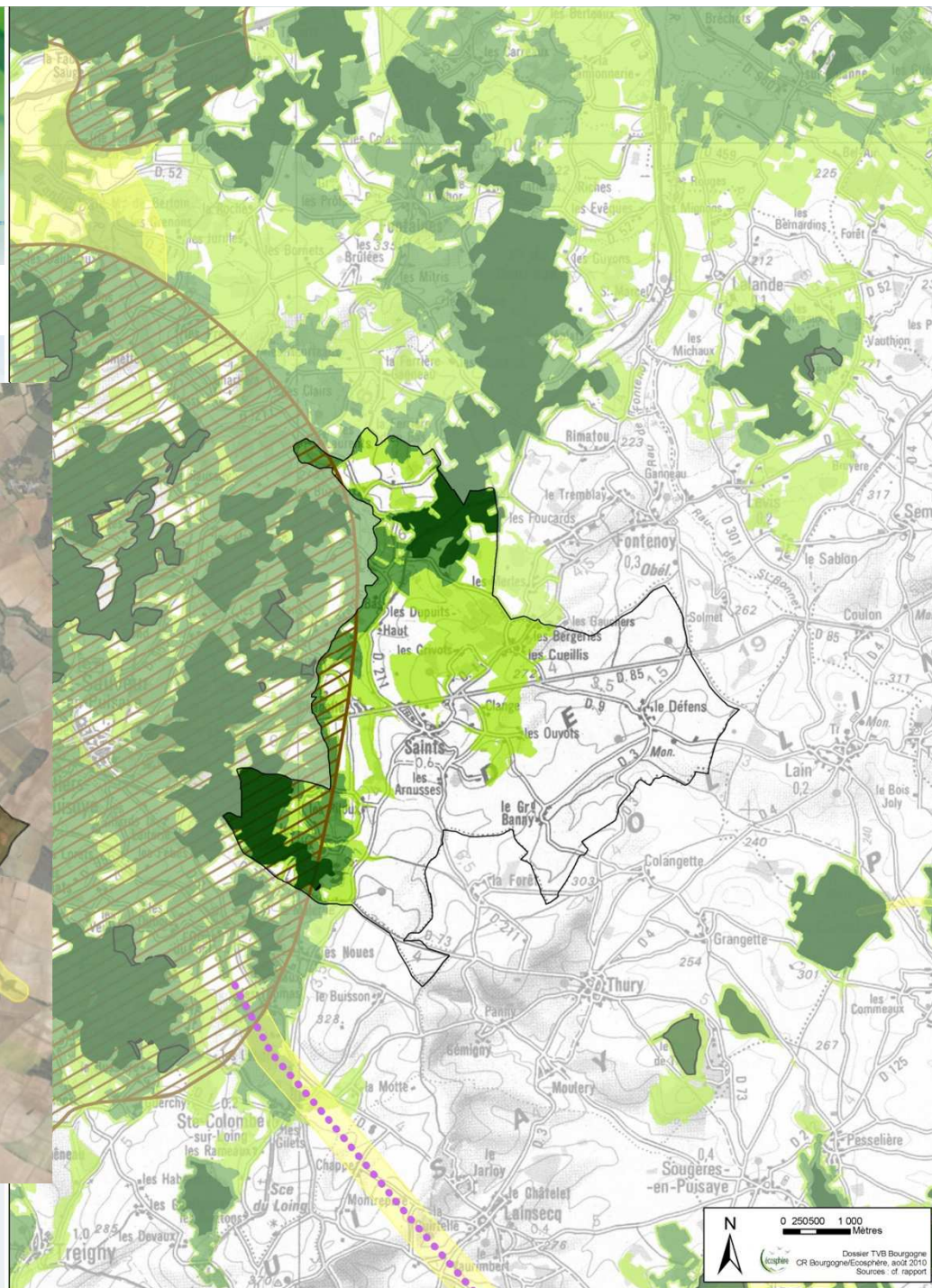
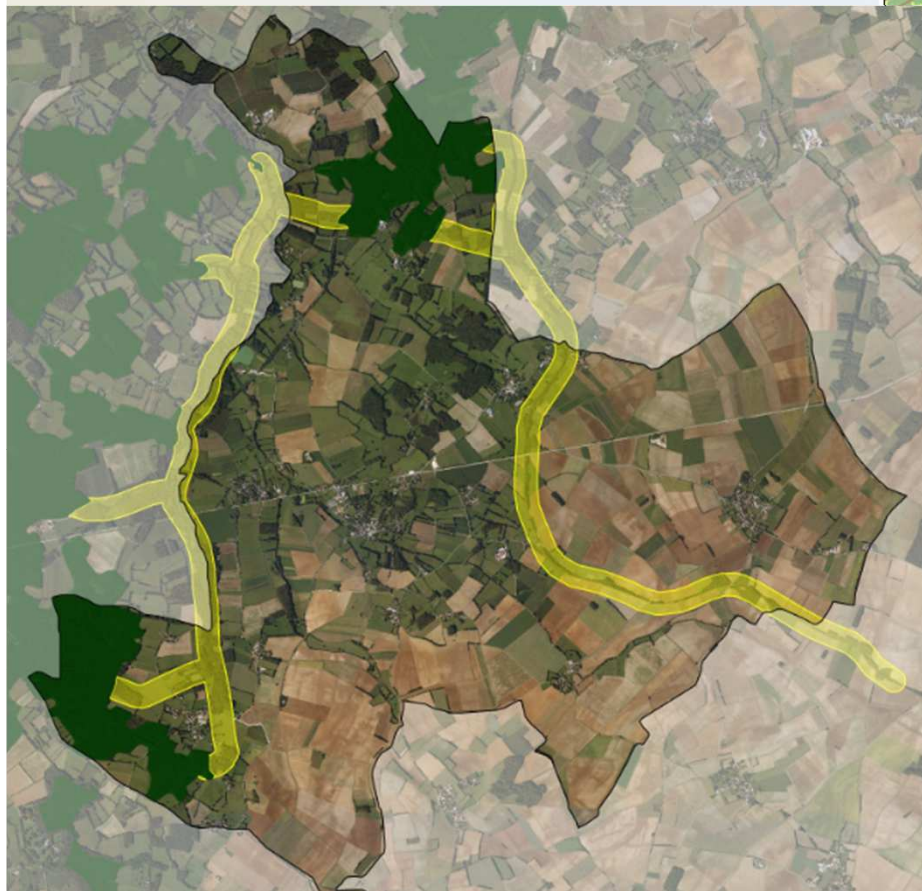
Sous trame « Prairies et Bocage »



Sous trame « Prairies et Bocage »



Sous trame « Forêts »





Charte de l'Environnement

2006-2012

Espaces et paysages

L'eau en Puisaye-Forterre

Filière bois et les énergies renouvelables

Architecture et patrimoine

Le Pays et ses déchets

Développer une culture de l'environnement

Désirons-nous « consommer » notre patrimoine de nature dans une perspective de jouissance à court terme ou souhaitons-nous pérenniser la qualité de notre environnement de vie et de travail pour permettre aux générations suivantes de s'y épanouir ?

Les chemins que nous avons suivis jusqu'à présent ne vont pas toujours dans ce sens et il est nécessaire de clarifier les objectifs et les méthodes utilisées actuellement pour les adapter dans une perspective « durable ».

Tout d'abord, où sommes nous et où en sommes nous ?

Il nous faut faire un état des lieux qui situe le Pays de Puisaye-Forterre dans une perspective géographique et historique comme support du contexte socio-économique actuel.